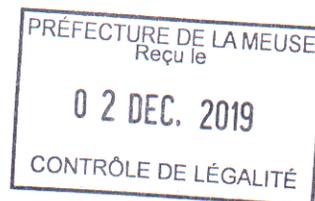


République française
Département de la Meuse



COMMUNE DE CLERY LE GRAND

Séance du 20 novembre 2019

Membres en exercice :
7

Date de la convocation: 16/11/2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe CHARDIN

Présents : 5

Présents : Philippe CHARDIN, Didier LAURENT, Claude THIEBAUT, Mickaël CHARDIN, Gérard NENIN

Votants: 5

Pour: 5

Représentés:

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents: Stéphane MARTIN, Emmanuelle ARROUGE

Secrétaire de séance: Mickaël CHARDIN

Objet: BLASON DE LA COMMUNE - 2019_019

Monsieur le Président présente à l'assemblée la proposition de blason pour la commune de Cléry le Grand dont les armoiries ont été conçues et dessinées par M. Robert LOUIS et M. Dominique LACORDE, tous deux membres du Comité Lorrain d'Héraldique.

Considérant le blasonnement proposé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le blason composé comme suit (copie jointe) :

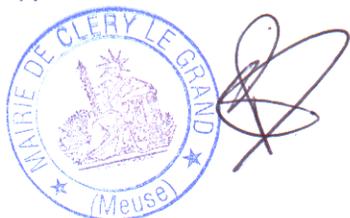
- **D'or** à la rose de gueules supportée, feuillée et armée de sinople, accostée de deux vergettes alésées et nouées d'azur ; chef d'azur à une bourse d'or accostée de deux étoiles d'argent".
- **Soutien de l'écu** : Deux rameaux de chêne supportés de tanné, feuillés de sinople et englantés d'or.
- **Croix de Guerre 1914-1918** appendue à son ruban sous l'écu et brochant sur la croisure.
- **Devise toponymique** : CLERY LE GRAND en lettres d'or sur un listel d'azur en revers de gueules.

Le Conseil Municipal en acquiert son existence légale.

Fait et clos en séance et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme, le 27 novembre 2019.

Le Maire
Philippe CHARDIN



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 27 NOV. 2019
et publié ou notifié
le 7 NOV. 2019